

APPEL A CANDIDATURES

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL

Projet : Développement et validation d'un Plan de gestion intégré et harmonisé à l'échelle du Tri-national de la Sangha (TNS).

Bailleur : Assistance Internationale de l'UNESCO (Fonds du patrimoine mondial) – Requête n°3590.

Organisme d'exécution : Fondation pour le Tri-national de la Sangha (FTNS).

Note : *Dans le présent document, le terme "consultant" est employé de manière générique pour désigner aussi bien un homme qu'une femme.*

1. Contexte

Le Tri-national de la Sangha (TNS) est un complexe forestier transfrontalier d'Afrique centrale d'une valeur écologique exceptionnelle, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2012. Il est composé de trois parcs nationaux contigus situés dans trois États : le Parc national de Lobéké (Cameroun), le Parc national de Dzanga-Ndoki (République centrafricaine), et le Parc national de Nouabalé-Ndoki (République du Congo).

Malgré cette unité écologique, le bien fait face à un défi structurel lié à l'absence d'un plan de gestion harmonisé à l'échelle du paysage TNS, chaque segment national disposant actuellement de son propre plan d'aménagement. En réponse à ces constats, les décisions 44 COM 7B.174 et 47 COM 7B.45 du Comité du patrimoine mondial invitent les États parties à élaborer un plan de gestion harmonisé couvrant l'intégralité du paysage TNS afin de créer une gestion conjointe effective. La présente assistance internationale de l'UNESCO vise donc à combler ce déficit de planification par le développement et la validation d'un instrument de gestion intégré, conforme aux standards internationaux de l'UNESCO et opérationnel pour les gestionnaires du TNS et les acteurs locaux.

2. Objectifs et étendue de la mission

Sous la supervision de la Fondation pour le Tri-national de la Sangha (FTNS), le consultant international assure le leadership technique du projet. Sa mission est de concevoir un plan de gestion intégré permettant d'harmoniser les actions de

conservation entre les trois pays du TNS. Il coordonne et supervise les travaux de l'expert national qui est son bras séculier sur le terrain. Il travaille en étroite collaboration avec les acteurs des instances de gouvernance du TNS.

2.1. Phase 1 : diagnostic et analyse du TNS

Le consultant aura pour mission de :

- Superviser et coordonner la revue exhaustive des plans nationaux, des cadres réglementaires et des données géospatiales des pays du TNS.
- Produire le rapport de diagnostic consolidé mettant en évidence les résultats de la phase de diagnostic et d'analyse du TNS.

2.2. Phase 2 : développement et validation du Plan de gestion intégré TNS

- Superviser la collecte de données sur le paysage du TNS.
- Coordonner le traitement des données collectées et élaborer la première version du Plan de gestion intégré et harmonisé.
- Conduire des réunions régulières avec les acteurs de la conservation du paysage TNS sur l'élaboration du plan de gestion intégré.
- Présenter et amender le projet de Plan de gestion lors de l'atelier tri-national de validation regroupant une trentaine de participants.
- Produire le document technique du Plan de gestion TNS, ainsi qu'un résumé non technique pour les communautés.
- Valider le contenu des supports de communication pour la vulgarisation du Plan de gestion à l'échelle du paysage TNS.

3. Profil recherché (qualifications)

L'expert sélectionné devra démontrer les qualifications et compétences suivantes :

- Formation : diplôme d'études supérieures (Master ou Doctorat) en gestion des ressources naturelles, environnement, foresterie, gestion des sites naturels du patrimoine mondial ou domaine connexe.
- Expérience régionale : une expérience avérée de travail en Afrique centrale (Bassin du Congo), ou TNS sera un atout.
- Une expérience minimale de 5 ans dans la gestion et conservation des sites naturels du patrimoine mondial, de préférence les aires protégées transfrontalières.
- **Expertise technique :**

- Spécialiste de la gestion intégrée des aires protégées et de la gouvernance transfrontalière.
 - Maîtrise approfondie des procédures et orientations de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO.
 - Expérience pratique dans l'utilisation de l'outil EoH Toolkit 2.0 (Enhancing our Heritage) et du Manuel de gestion du patrimoine mondial.
 - Bonne maîtrise des outils de cartographie et d'analyse spatiale appliqués à la gestion des sites du patrimoine mondial.
- **Langues** : maîtrise parfaite du français (écrit et oral), et l'anglais sera aussi un atout.

4. Livrables attendus :

Phase 1 : diagnostic et analyse du TNS

- Rapport de revue documentaire et réglementaire du TNS avec les données géospatiales.
- Rapport de diagnostic consolidé du TNS.

Phase 2 : développement et validation du Plan de gestion intégré (PGI)

- Rapport d'analyse des données collectées sur le terrain.
- Première version du PGI.
- Rapports des réunions techniques de coordination.
- Rapport de l'Atelier tri-national de validation.
- Document sur la version finale du PGI et Résumé non technique.
- Le rapport final du projet et le rapport méthodologique.

5. Conditions de travail et rémunération

Le consultant travaillera à distance, et en présentiel selon les besoins de la mission. Le volume de travail effectif pour le consultant international est évalué à un forfait total de **15 jours de consultance**. Ce volume de travail est réparti mensuellement selon les besoins des deux phases du projet et suivant son calendrier d'exécution sur la période **d'août 2026 à janvier 2027**.

La rémunération sera calculée sur une base journalière et correspondra à un montant total pour la durée complète du projet. Le projet prendra en charge les frais de déplacement du consultant pour l'atelier de validation du Plan de gestion intégré TNS.

6. Durée de la mission :

La Consultation est d'une durée de six (06) mois (Août 2026 – janvier 2027).

7. Modalités de candidature

Le recrutement est organisé par le Bureau Exécutif de la FTNS.

Les candidat·e·s intéressé·e·s sont invité·e·s à soumettre leur dossier de candidature à l'adresse email suivante : candidature@fondationtns.org, avec en objet « Candidature Consultant International TNS »

Composition du dossier : ces documents ci-dessous doivent être joints en un seul fichier PDF portant le nom : **PGI_TNS_[nom du candidat]**.

- **CV détaillé** ;
- **Lettre de motivation**
- **Proposition technique et financière** (maximum trois pages format A4).

Note : *Les candidatures féminines sont vivement encouragées*

Date limite de dépôt : le dossier de candidature doit être envoyé par mail **au plus tard le 31 juillet 2026 à 23h59 GMT+1**